

Pétition pour un accès provisoire à l'eau au Quai Wilson (Grand Conseil- P 2101)





Notre pétition demande aux autorités de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève d'équiper le Quai Wilson <u>d'installations provisoires</u> pour <u>faciliter la baignade (échelles) et la détente (bancs)</u> dès le samedi 27 juin 2020, soit dès le début des vacances scolaires d'été, et ce dans le respect des consignes COVID.





Notre pétition est en lien avec...

- le **projet «Valorisation de la rade»** de la Ville et du Canton de Genève (COPIL) lancé en mai 2017;
- l'image directrice pour la Rade validée par le Conseil administratif de la Ville de Genève en juin 2019;
- le projet de crédit d'étude du Conseil administratif de la VDG «permettant de créer des accès à l'eau et une nouvelle zone de baignade, ainsi que l'implantation d'un nouvel alignement d'arbres sur le périmètre du quai Wilson» (discussions en cours à la Commission de l'aménagement)

Distances entre points-clé



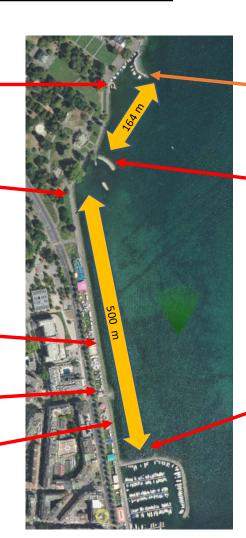
Débarcadère du Club de ski nautique

Accès n° 1 Statue du général

Accès n°2 — Hôtel Président

Accès n° 3 «Rampe à bateau»

> Accès n°4 Ancien hôtel Bellevue



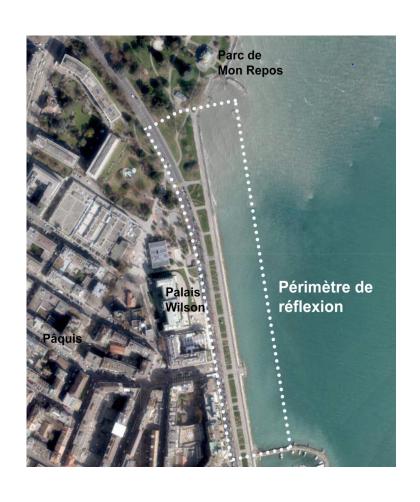
Débarcadère de la Perle du Lac

Jetée des Mouettes Genevoises

Jetée du Port des Pâquis



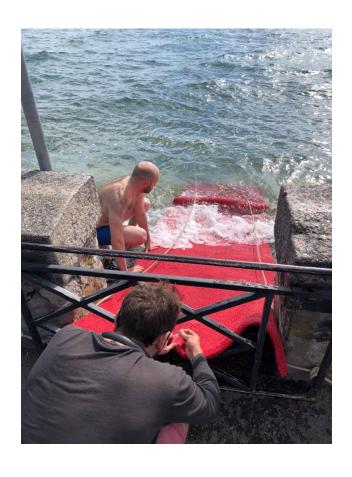
Périmètre du credit d'étude





Un week-end au Quai Wilson – Manifestation du 18 et 19 juillet 2020









Installations provisoires

Plan d'eau

- Echelles (ou cordes) aux trois portails existants
- Tapis pour faciliter l'accès à l'eau
- Signalisation pour la baignade
- Bouées flottantes (à 30 m) pour démarquer le périmètre de baignade

• Quais

- Bancs, chaises-longues et parasols sur le quai
- Plate-forme sur la jetée des Pâquis
- Douches, toilettes et cabines pour se changer
- Points d'eau & électricité

Proposition de répartition du plan d'eau





Du 1^{er} juin au 30 septembre

Jusqu'à 10h00:

Usage du plan d'eau de ski-nautique, baignade interdite

Dès 10h00

Baignade autorisée jusqu'à 30 mètres des rives



Ski nautique & Paddles

- Accès à l'eau pour baignade autorisée en dehors des heures d'exploitation du club (dès 10h00 du 1^{er} juin au 30 septembre), le long du Quai Wilson;
- Espace de loisir avec possibilité d'une plate forme dévolue au sport nautique dans le périmètre de la base du club de ski nautique (secteur Perle du Lac);
- Orientation des Paddles en face du Musée des Sciences pour la balade
- Les présidences des club de Ski nautique et Paddle sont partants pour travailler dans cette perspective.



Découpage du plan d'eau





Bouées Slalom Ski Nautique

SON

Périmètre à sécuriser

Distance par rapport aux bouées du slalom

Accès n° 1
Statue du général

Accès n°2 ____ Hôtel Président

Accès n° 3 «Rampe à bateau»





Exemple de balisage, Espace de baignade à St-Gingolph





Prochaines étapes

- Echange avec la Capitainerie cantonale et la Police de la Navigation
- Chiffrage du projet
- Demande de financement à un ou des partenaires privés
- Dépôt des autorisations par le Canton
- Travaux
- Ouverture : samedi 5 juin 2021

Quelques idées d'installations (Plan d'eau)





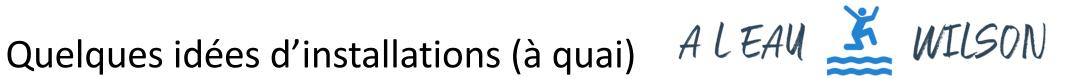
Plage de l'ONU (Reposoir)





Quai de Cologny

Quai de Cologny: Baignade autorisée, partage du plan d'eau avec Ski Nautique





Vevey







Merci pour votre attention